

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **1316** Prix : 3.000 FC

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n° MIN/CM/LMO/053/2015

(Page 12)

Quand le trafic d'influence cause mort d'homme

CENI

(P.4)

Présidentielle 2023 : rendez-vous le 20 décembre !

Petite territoriale

Nomination

de nou-

(P. 3)

veaux

bourgmestres des

communes



Contexte socio-politique

PRODDDES lance la " Veille citoyenne " et la " Vigilance électorale "

(Page 4)

Retour de la paix à l'Est (Page 2)

Prévu dimanche, le dialogue reprend ce lundi à Nairobi

Nyota TV

Retrouvez-nous sur 356 Canal+ !

Ministère des Finances

N. Kazadi s'érige en muraille contre le sport

(Page 11)

Retour de la paix à l'Est**Prévu dimanche, le dialogue reprend ce lundi à Nairobi**

Le processus de Nairobi pour le retour de la paix dans l'Est de la RDC devrait reprendre hier dimanche 28 novembre dans la capitale Kenyane. Initialement le troisième round de ces pourparlers devrait connaître la participation des groupes armés, des chefs coutumiers et des acteurs de la société civile.

Il a indiqué que les différentes délégations continuent d'arriver dans la capitale kenyane avant les derniers réglages.

Selon la même source, les représentants des groupes armés, de la société civile et des communautés de l'Ituri, du Nord et Sud Kivu sont déjà arrivés à Nairobi.

Ceux du Maniema et du Tanganyika sont annoncés pour

ce dimanche. Dans la délégation de la société civile se trouvent 40 % de femmes et un panel spécifique dédié aux survivantes des exactions des groupes armés.

Selon des sources proches de la facilitation, l'organisation fera face à plusieurs défis, dont le déplacement de Nairobi de certains participants des zones isolées.

Ils doivent d'abord être amenés vers les points de ramassage, ensuite vers les points de rassemblement avant leur départ à Nairobi.

La facilitation aurait également enregistré des demandes de certains milices qui exprimeraient la volonté de participer au troisième round de ce processus de paix.

On le sait, à l'initiative de la communauté des pays de l'Afrique

de l'Est (EAC), cette rencontre a été décidée en avril dernier lors d'un sommet des chefs d'Etat à Nairobi.

Le premier round de ces pourparlers s'est déroulé du 23 au 27 avril dernier à Nairobi.

Les délégués d'au moins 18 groupes armés actifs au Nord, au Sud Kivu et en Ituri avaient pris part aux travaux facilités par l'ancien Président kenyan Uhuru Kenyatta, en présence des observateurs du Rwanda, de l'Ouganda, du Burundi, des Nations-unies, de la CIRGL, des États-Unis et de la France.

Lors de la deuxième étape en mai dernier, une délégation conjointe de la Présidence de la République congolaise et de l'ambassade du Kenya s'était rendue à Goma, Bukavu, Beni et Bunia pour la suite des consultations entre autres avec les leaders communautaires du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri.

Le 14 novembre dernier, pendant son séjour à Kinshasa, l'ancien Président kenyan, Uhuru Kenyatta, facilitateur de l'EAC pour le processus de Nairobi, a également consulté les représentants de la société civile et des différentes communautés de ces trois provinces de la RDC.

Formation militaire**Le Centre de Kitona enregistre plus de 8 000 recrues**

Situé à près de 600 kilomètres au sud-ouest de la ville de Kinshasa, dans la province de Kongo-Central, Kitona est une importante base militaire qui accueille les jeunes nouvellement recrutés au sein des forces armées de la République Démocratique du Congo pour une série de formations militaires.

Depuis l'appel du chef de l'Etat à la mobilisation des jeunes en vue de faire face à l'agression du pays, notamment camouflée dans la région troublée de l'Est de la RDC, par le M23, ce centre enregistre de plus en plus des jeunes qui veulent intégrer l'armée.

À ce jour, ce centre compte plus de 8.000 recrues, a fait remarquer le ministre de la Défense Nationale à la soixante-dix-huitième



tième réunion du conseil des ministres, tenue vendredi 25 novembre 2022.

« Le Ministre de la Défense a informé le Conseil que l'appel du Chef de l'Etat continue à attirer les patriotes congolais. A ce jour, le Centre de Kitona a enregistré 8.000 recrues et d'autres arrivées sont de plus en plus signalées », a indiqué Gilbert Kabanda, dans un rapport qui a été acté par le gouvernement.

Dans la même foulée, malgré l'appel au cessez-le-feu, les opérations militaires sont

toujours en cours particulièrement dans le territoire de Rutshuru, marqué par les attaques de la coalition M23/RDF. D'intenses accrochages ont eu lieu, samedi matin sur plusieurs fronts, sauf à Kibumba, où un calme précaire a été observé, toute la journée du week-end. La population accuse les terroristes de plusieurs exactions rebelles, notamment l'incendie des habitations des civils dans plusieurs villages, proches du Parc.

**Serge Sindani/
politico.cd**

Procès Ekam Wina et consorts**L'Archevêché de Kinshasa déguerpi du terrain Sendwe**

Politiquement puissant, l'archevêché de Kinshasa a fini par perdre la partie sur le terrain judiciaire dans le dossier qui l'oppose à Ekam Wina et consorts depuis plus de deux décennies. Il vient, en effet, d'être éjecté du terrain de la concession (parcelle 6004 du plan cadastral de la commune de Kalamu) comprise entre les boulevards Sendwe et Lumumba, l'avenue ex-Bokassa et la rivière Kalamu, où il projetait d'ériger une basilique.

Craignant une nouvelle résistance du clergé catholique de la capitale en dépit de sa condamnation pour trouble de jouissance à l'égard des gagnants du procès au pénal (jusqu'au niveau de la Cour de cassation), les huissiers de justice ont requis les forces de l'ordre de

d'Ekam Wina et consorts, ces jugements étaient restés en souffrance depuis lors à cause de la résistance de l'Archidiocèse de Kinshasa dont les partisans politiques en poste au pouvoir faisaient déguerpir les ayants-droit et aussi des maraîchers qui exploitaient à la sauvette le terrain non encore mis en valeur. Les huissiers de justice ont donc installé dans leurs droits de la succession Ekam Wina, le liquidateur, Mr Donat Lilali Wina, représenté par Mr Célestin Mboyo Mola. Le lotissement de la Funa a été créé par l'arrêté du ministre des Affaires foncières n°1.440/052/92 du 10 juillet 1992.

La partie gagnante a eu néanmoins le fair-play de concéder à l'Archidiocèse de Kinshasa la portion de cette concession de la Funa occupée par Radio Elikya, à con-



la ville de Kinshasa pour remettre cette concession aux ayants-droit. En exécutant le jugement sous le RC 22.582/RH 3884 rendu le 2 mars 2006 par le Tribunal de Grande Instance de Kinshasa/Kalamu et l'arrêt rendu le 21 novembre 2007 par la Cour d'Appel de Kinshasa/Gombe.

Selon les avocats

condition que cette cession soit formalisée sur un document officiel. Les victimes qui ont souffert durant ce marathon judiciaire félicitent le chef de l'Etat, magistrat suprême, pour l'issue heureuse de ce litige à laquelle plusieurs d'entre elles n'ont pu assister puisque décédées au cours de deux décennies, a indiqué l'un de leurs avocats.

A.S.

Sankuru**Lodja : 5 présumés auteurs des meurtres aux arrêts**

Les services de sécurité ont arrêté, jeudi 24 novembre à Lodja, cinq présumés auteurs des meurtres perpétrés dans les secteurs de Nambelo et Vungi (Sankuru). Selon la société civile renouée de Lodja, ces personnes, arrêtées sur instruction du gouverneur de province, ont été transférées à Lusambo, chef-lieu du Sankuru.

Parmi ces présumés auteurs des meurtres, certains auraient tué plus de 15 femmes ménagères dont l'une enceinte a été mutilée avant qu'elle soit éventrée.

Le président société civile renouée, André Djongekama, salue la détermination du gou-

verneur de province à mettre fin aux actes de tuerie dans les secteurs de Nambelo et Vungi.

Certaines sources renseignent que les recherches se poursuivent pour mettre la main sur les complices et commanditaires des conflits dans ce coin du pays.

Les sources sur place indiquent que la situation sécuritaire s'est normalisée après l'arrestation de ces présumés auteurs des meurtres.

La semaine dernière, trois personnes de Nambelo ont été tuées, plus de 50 maisons incendiées et une centaine de ménages ont fui cette contrée pour se réfugier à Lodja.



Petite territoriale

Nomination de nouveaux bourgmestres des communes

Le Chef de l'Etat a nommé de nouveaux bourgmestres des communes et leurs adjoints dans toutes les provinces de la République, aux termes d'une série d'ordonnances rendues publiques le vendredi dernier. Il est noté, aux termes des nouveaux documents, l'avènement de nouvelles figures à la tête de la plupart des municipalités notamment dans la ville de Kinshasa. Une autre ordonnance reprend les noms des maires et administrateurs du territoire ainsi que leurs adjoints et assistants.

A préciser que les maires nommés dans les villes des provinces sous état de siège, n'entreront en fonction qu'à la levée de l'état de siège ; le cas des villes de Goma, Beni, Butembo et Bunia respectivement dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri.

Liste des promus de la ville de Kinshasa

- Commune de Bandalungwa :
Bourgmestre **NDOFULA Alphons**
Bourgmestre Adjoint **NOBO KASONGO graciél**
- Commune de Barumbu :
Bourgmestre **LOMAMI Christophe**
Bourgmestre Adjoint **Ndongala KARDOZO Emile**
- Commune de Bumbu :
Bourgmestre **MUKWANO Marie katumba**
Bourgmestre Adjoint **TSHIMWANGA**
- Commune de Kalamu :
Bourgmestre **Charly MAKOPO LUBOYA**
Bourgmestre Adjoint **KALANGAYI Daniel**
- Commune de Kasa-Vubu :
Bourgmestre **MASOMBO MPOY SANDRA**
Bourgmestre adjoint **MASWALU**
- Commune de Gombe :
Bourgmestre **MANZAMBI NZOLA**



- Léopold**
Bourgmestre Adjoint **ISAMBO APONDJO Vinsainte**
- Commune de Kimbanseke :
Bourgmestre **MAKOFI Picasso**
Bourgmestre Adjoint **KIDUMU Jeancy**
 - Commune de Kinshasa :
Bourgmestre **MBALIBI Bienvenu**
Bourgmestre Adjoint **LEKOLA LEKOLA ESOKO Prince**
 - Commune de Kintambo :
Bourgmestre **KILALA Pépitho**
Bourgmestre Adjoint **NGINAMAWU MBO NZINGA**
 - Commune de Lemba :
Bourgmestre **POBA MAYIMONA Jean Serge**
Bourgmestre Adjoint **ISOTO Simone**
 - Commune de Limete :
Bourgmestre **ALAMBA Feza**
Bourgmestre Adjoint **Isaac MUKENDI**
 - Commune de Lingwala :
Bourgmestre **MUSHIGA NZINDULA Norbert**
Bourgmestre Adjoint **Denise VILA**

- Commune de Makala :
Bourgmestre **VONGI MATOMINA Baudouin**
Bourgmestre Adjoint **NGUDIA KABONGO Kafedio**
- Commune de Maluku :
Bourgmestre **MAMPA MUNDONDI Alexis**
Bourgmestre Adjoint **MPEMBA MANATA Antoine**
- Commune de Masina :
Bourgmestre **TSHIKU KATUMBA Joseph**
Bourgmestre Adjoint **NGALIMA MATONDÓ Nathan**
- Commune de Matete :
Bourgmestre **MUKUMBI MUKAWA Jules**
Bourgmestre Adjoint **MUTOMBO KINSEBA**
- Commune de Mont-Ngafula :
Bourgmestre **LUMBU MALAMBA Séverin**
Bourgmestre Adjoint **MUSENDE SELEMANI Zézé**

- Commune de Ngaba :
Bourgmestre **LOYINGA Aimé Francis**
Bourgmestre Adjoint **KIWEWA Christelle**
- Commune de Ngaliema :
Bourgmestre **MAYIBAZILWANGA Dieu Merci**
Bourgmestre Adjoint **AYINAGATO NAKWIKONDE Noëlla**
- Commune de Ngiri-ngiri :
Bourgmestre **MWAMBA TSHINANDUKU Edouard**
Bourgmestre Adjoint **AYONZIALA Béatrice**
- Commune de Nsele :
Bourgmestre **MBO NZALAMESU Franck**
Bourgmestre Adjoint **MANGU MATATA Christian**
- Commune de Selembao :
Bourgmestre **WOMUMU NANI Mathias**
Bourgmestre Adjoint **MOYINA BABWA Claudia**
- Commune de Kisenso :
Bourgmestre **ASIWEL Godet**
Bourgmestre Adjoint **ILUNGA NYAMABO Ivon**
- Commune de N'Djili :
Bourgmestre **MBUMBA NGALIEMA Papy**
Bourgmestre Adjoint **MAKUMA BILONDA Patricia**

La ministre du Genre lance les 16 jours d'activisme contre les violences basées sur le genre

La ministre du Genre, famille et enfant, Gisèle Ndaya Luseba, a procédé le vendredi 25 novembre 2022, à l'occasion de la célébration de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes à Kinshasa, au lancement des 16 jours d'activisme contre les Violences Basées sur le Genre (VBG).



Gisèle Ndaya a, lors de cette cérémonie en présence des partenaires techniques et financiers du gouvernement, remis des copies de la Stratégie Nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (SNVBG) aux organisations de la société civile engagées dans ce combat.

La patronne du genre a, dans son discours, souligné les efforts menés par le pays dans la lutte contre les VBG à travers notamment l'amélioration de son cadre juridique enrichi par des lois promulguées ou revisitées récemment.

« Pour sa part, le gouvernement de la RDC à travers le ministère du genre, entend assurer la coordination des différentes activités de cette campagne et se félicite de voir tous les acteurs s'inscrire sur un seul agenda visant le même objectif, celui d'accroître la sensibilisation et la vulgarisation des textes de lois favorables à la promotion et à la protection des droits de la femme et de la jeune fille », a-t-elle indiqué.

Saluant cet engagement du gouver-

nement et des acteurs de la société civile dans la lutte contre ce fléau, le représentant du système des Nations-Unies en RDC a invité le gouvernement à explorer des mécanismes de financement durable via

le budget national.

« Pour s'assurer de la durabilité des activités pour la réalisation de la stratégie et en lien avec l'appel du secrétaire général, j'invite le gouvernement à explorer des mécanismes de financement durable à travers notamment le budget national », a-t-il souligné.

Il a, par ailleurs, exprimé sa solidarité à l'égard des survivants des VBG.

« Je leur dis que les Nations-Unies est à leur côté pour s'assurer que le silence soit brisé, que leur voix soit entendue, et leur souffrance allégée. Brisons le silence par les femmes et Zéro Tolérance pour l'inaction », a-t-il lancé.

Il faut dire que chaque année depuis 2008, les pays du monde mènent des actions contre les VBG pendant 16 jours de la période allant du 25 novembre au 10 décembre, date de la commémoration de la journée mondiale des droits de l'homme.

Cette campagne mondiale a pour but d'éveiller les consciences en vue d'une prise de décisions pour le changement des comportements.

Christel Insiwe/7/7.cd

Communiqué Nécrologique



Publique et Hôtesse à la Direction Générale de la Société Commerciale des Transports et des Ports, SCTP (ex-ONATRA), décès survenu le samedi 19 novembre 2022 à la Clinique Ngaliema de Kinshasa.

En attendant le programme des obsèques, le recueillement a lieu à

son domicile, sis N°220 de l'avenue Basankusu (croisement Mushi) dans la commune Lingwala.

Pour ceux qui sont à L'shi, le deuil se tient à l'adresse ci-après : Golf Malela, avenue Martin Muchebele, n°18. Référence école Ribambelle.

Pensées pieuses en mémoire de l'illustre disparue.

Ce communiqué tient lieu de faire part.

Monsieur Jean-Luc MUSHIMPAKO, Chef de Division à la RTEDUC du Ministère de l'EPST et Assistant Parlementaire de l'honorable Marie-Ange Lukiana, ainsi que les familles MUSHIMPAKO, KIBO et MILEBWE ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis, collègues et connaissances le décès de leur épouse, belle-fille et fille, Mme Francine ABIBA KIBO, cadre à la sous-direction des Relations

CENI

Présidentielle 2023 : rendez-vous le 20 décembre !

Par sa Décision n°044/CENI/AP/2022 du 26 novembre 2022 portant publication du calendrier du processus électoral 2022-2027, relatif aux élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales, le Président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), Denis Kadima Kazadi, vient de publier ce samedi 26 novembre 2022, le calendrier électoral 2023. La cérémonie a eu lieu dans la salle Abbé Apollinaire Malu-Malu, au siège national de cette institution d'appui à la démocratie devant les différents invités, notamment les autorités du pays, les diplomates en poste à Kinshasa, les partenaires, la société civile et autres parties prenantes au processus électoral. Un parterre des journalistes, nationaux et étrangers, invités à couvrir l'activité est arrivé à l'heure prévue. Et comme les caméras attendent l'évènement, le décor était planté depuis 8 heures.

Le Chef de l'État, le Premier Ministre, les Présidents des deux Chambres du Parlement et le Gouverneur de la ville province de Kinshasa étaient tous représentés à cette cérémonie qui a commencé par la présentation du programme, suivi de la lecture de la décision portant la publication de Calendrier électoral par le Rapporteur de la CENI.

Des contraintes liées au processus

Dans son discours, le Président de la Centrale électorale, Denis Kadima, a présenté de grandes lignes du Calendrier élec-



toral en commençant par des contraintes à la mise en oeuvre du calendrier du processus électoral 2021-2027. A ce point, il a parlé de l'insécurité dans l'est du pays ; de la logistique dont l'impératif de temps avec l'obligation d'utiliser le transport aérien pour acheminer le matériel des payer de production aux hubs de réception et aux sites des opérations en RDC avec une incidence budgétaire importante ; de finance dont le retard dans le décaissement de fonds des opérations et de la l'égalité du Parlement pour l'adoption à temps de la loi portant répartition des sièges ainsi que de sa promulgation à temps par le Président de la République.

Il a énuméré des réalisations faites du début du processus à aujourd'hui, notamment la publication de la feuille de route le 3 février 2022 ; la mise à jour du cadre légal et du cadre réglementaire ; l'acquisition et déploiement du matériel pour la cartographie ; le recrutement, la formation et le déploiement des formateurs et des proposés à la collecte des

données de la cartographie ; l'acquisition d'un dépôt central à Kinshasa ; l'organisation du test grandeur nature ; la réception du kit d'enrôlement, etc.

Identification et enrôlement

Il a ensuite fixé la date d'identification et d'enrôlement des électeurs, du 24 décembre 2022 au 23 janvier 2023, dans les provinces de l'aire 01 qui sont : Congo Central, Kinshasa, Kwango, Kwilu, Mai-Ndombe, Équateur, Mongala, Nord et Sud Ubangi et Tshuapa. Du 25 janvier au 23 février 2023, l'identification et l'enrôlement des électeurs dans l'aire 02 qui sont : Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental, Lomami, Sankuru, Haut-Lomami, Haut-Katanga, Lualaba, Tanganyika, Afrique du Sud, Belgique et France. Du 26 février au 17 mars 2023, identification et enrôlement des électeurs dans l'aire 03 qui sont : Bas-Uélé, Haut-Uélé, Ituri, Tshopo, Nord et Sud-Kivu, Maniema, Canada et États-Unis.

Convocation de l'électorat

Le 25 juin 2023, convocation de l'électorat pour la députation nationale ; le 2 août, convocation de l'électorat pour les députés provinciaux et les conseillers communaux ; le 1er septembre, convocation de l'électorat pour l'élection présidentielle ; le mercredi 20 décembre 2023, organisation des scrutins directs du Président de la République, des Députés nationaux, des Députés provinciaux et des Conseillers communaux ; le 31 décembre 2023, publication des résultats provisoires de l'élection présidentielle ; du 1er au 09 janvier 2024, recours et traitement de contentieux des résultats ; le 10 janvier 2024, proclamation des résultats définitifs de l'élection présidentielle par la Cour constitutionnelle. Le 20 janvier 2024, prestation de serment du Président de la République. Du 15 janvier au 20 février 2024, installation des bureaux provisoires des assemblées nationale et provinciales, validation de mandats, élection et adoption du règlement intérieur.

Le 20 février, élection et installation des bureaux définitifs de L'Assemblée nationale et des Assemblées provinciales. Du 19 février au 26 mars 2024, installation des Conseillers communaux, installation du bureau provisoire, validation de mandats, élection et adoption du règlement intérieur. Le 26 mars 2024, élection et installation des bureaux définitifs des Conseillers communaux.

La cérémonie a été clôturée par la distribution aux invités du calendrier électoral.

Gel Boumbe

Contexte socio-politique

PRODDES lance la " Veille citoyenne " et la " Vigilance électorale "

Le réseau pour la Promotion de la démocratie et des droits économiques et sociaux (PRODDES) a pris acte de la publication du calendrier électoral par la CENI. Tout en formant le vœu de voir ce canevas respecté, les membres de PRODDES et de CERDYSOC convient la Centrale électorale nationale à poursuivre les concertations avec la société civile. Ils en appellent également au sens de responsabilité des animateurs des partis politiques, conviés à se départir du discours irresponsable. Le temps se prête plutôt à la conjonction des idées entre parties prenantes aux fins d'élaborer un Code d'éthique des partis politiques, soulignent-ils.

Par ailleurs, la coalition de la société civile se dit préoccupée par la crise persistante dans la partie Est de la République, mais aussi dans la province de Mai-Ndombe. Elle condamne avec fermeté

l'agression rwandaise contre la RDC, et dénonce la passivité de la communauté internationale à ce sujet. Toutefois, elle prend acte des derniers communiqués des États-Unis, du Royaume-Uni, de la Belgique, du Parlement européen et des chefs d'Etat de l'EAC.

Qu'à cela ne tienne, la coalition se dit opposée à toute manœuvre tendant à l'incorporation au sein de l'armée nationale de toute personne ayant pris les armes contre la nation. De même qu'elle rejette le cycle infernal de négociations avec des groupes armés et terroristes. En même temps qu'elle salue la mobilisation générale de citoyens et citoyennes dans l'effort collectif de pacification du territoire national. La société civile s'engage également à apporter un appui solide à la marche pacifique programmée par la CENCO le 4 décembre prochain.

LR

FARDC-M23

Calme sur les lignes de front pour le 2e jour consécutif



Les lignes de front entre les Forces armées congolaises et les rebelles du M23 dans l'est de la RD Congo étaient calmes dimanche, pour le deuxième jour consécutif, selon des sources locales, laissant penser que les appels à cesser le feu pouvaient avoir été entendus.

Un mini-sommet mercredi à Luanda en Angola a décidé d'un cessez-le-feu à partir de vendredi soir entre les Forces armées congolaises et les rebelles du Mouvement

du 23 mars (M23) qui s'affrontaient violemment depuis des semaines dans la province du Nord-Kivu.

Dimanche, chaque partie gardait ses positions dans cette province de l'est de la République démocratique du Congo, selon des habitants interrogés par l'AFP dans des localités concernées.

La veille, des combats avaient opposé une coalition des Mai-mai (groupe d'autodéfense congolaise) et Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) aux rebelles du M23 pour le contrôle d'une zone où l'armée congolaise est absente, au le nord-est de la capitale provinciale, Goma.

Selon des habitants joints au téléphone depuis Goma, le M23 s'est alors emparé de la cité de Kisharo, chef-lieu du groupement de Binza, à 30 km d'Ishasha, localité frontalière de l'Ouganda située non loin du lac Édouard.

Le M23, une ancienne rébellion tutsi, a repris les armes en fin d'année dernière, en reprochant à Kinshasa de ne pas avoir respecté des engagements sur la démobilisation et la réinsertion de ses combattants. Le mouvement tutsi a étendu depuis son territoire, en dépit des appels à cesser le feu.

La résurgence du M23 a provoqué un regain de tension entre la RDC et le Rwanda, accusé de soutenir cette rébellion. Kigali conteste, en accusant en retour Kinshasa de collusion avec les FDLR, des rebelles hutu rwandais implantés en RDC depuis le génocide des Tutsi en 1994 au Rwanda.

Le sommet de Luanda a décidé une cessation des hostilités dès vendredi soir, suivie du retrait des rebelles du M23 «des zones occupées» et de leur «repli dans leurs positions initiales» dimanche. Si les rebelles refusent, la force régionale est-africaine en cours de déploiement à Goma a annoncé son intention de faire «usage de la force pour les pousser à se soumettre».

Dimanche avant midi, aucun mouvement de retrait des rebelles n'était encore observé.

AFP avec ACTUALITE.CD

Sud-Kivu

Au moins 40 rebelles tués par les FARDC et l'armée burundaise



Au moins 40 rebelles du groupe armée Front National de la libération (FNL) ont été tués par les Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) conjointement avec les Forces de Défense Nationale du Burundi (FNDB), le 25 novembre dernier.

Dans une adresse à la presse ce di-

manche 27 novembre 2022, le lieutenant Marc Elongo, porte-parole du secteur opérationnel Sokola 2 Sud-Kivu, indique que ce groupe armé étranger a été délogé de 4 collines surplombant la localité de Nabombi.

« La Taskforce FARDC-FNDB a mené une opération offensive à haute intensité contre le groupe armé étranger FNL dirigé par le général burundais autoproclamé Aloys Nzabampema. La Taskforce a attaqué farouchement l'ennemi et lui délogé de toutes les 4 collines surplombant la localité de Nabombi qui était jadis le poste de commandement et la base logistique de Monsieur Aloys Nzabampema. L'en-

nemi en cavale s'est réfugié dans la forêt d'Itombwe en territoire de Mwenga. Au moins 40 assaillants ont été neutralisés », a-t-il expliqué.

Le porte-parole de l'armée dans la partie Sud du Sud-Kivu souligne qu'actuellement la Taskforce mène des opérations de profondeur afin de mettre ce groupe armé hors d'état de nuire.

À l'en croire, le commandement secteur appelle toute la population à collaborer avec l'armée afin de mettre un terme à l'existence des groupes armés étrangers et locaux.

Il sied de signaler que le contingent Burundais de la force de l'EAC est entré officiellement à Uvira le lundi 15 août dernier pour traquer les groupes armés locaux et étrangers.

Déogratias Cubaka, à Bukavu

PT-NTIC**La stratégie nationale de connectivité ouvre une nouvelle ère en RDC**

L'atelier d'élaboration de la stratégie nationale de connectivité dans le secteur de l'éducation en RDC, ouvre une ère nouvelle dans le secteur des technologies de l'information et Communication (TIC) par la collaboration avec le secteur de l'Education nationale, dans le but de contribuer efficacement à l'épanouissement de la jeunesse, des corps enseignants, des chercheurs et autres acteurs de l'éducation du pays, », a déclaré Augustin Kibassa, ministre des PT-NTIC, lors dudit atelier tenu.



Pour Augustin Kibassa Maliba, les réseaux et les services de télécommunications en République démocratique du Congo ont connu une très forte croissance depuis le début de la décennie en termes de nombre de clients et de chiffre d'affaires, principalement grâce au très fort développement de la téléphonie mobile, porté par les investissements des opérateurs privés. Le taux de pénétration aux services des télécommunications mobiles est évalué à 50%, soit un taux d'accroissement annuel de 6% avec une couverture de la population de 75% (2G), 50% (3G), 40% (4G).

Ceci s'explique notamment par le fait que les opérateurs n'investissent plus suffisamment dans la 2G mais plus dans la 4G, compte tenu de l'évolution rapide de la technologie et des besoins en connectivité large bande avec l'internet.

A ce jour, le dernier rapport du 2^{ème} trimestre 2022, note une évolution croissante des taux d'accessibilité entre 2019 et 2022, de la manière ci-après : le taux de pénétration de la téléphonie mobile est passé de 42% à 50%, soit 47.000.000 d'abonnements au service ; le taux de pénétration de l'internet mobile est passé de 19% à 24% soit 26.000.000 d'abonnements au service », a-t-il renchéri.

A l'heure actuelle, les TIC constituent un facteur déterminant du développement et aussi de la compétitivité dans le secteur de l'Education grâce à la possibilité qu'offre la connectivité nationale à fibre optique dans le secteur de l'Education, la jeunesse, les apprenants, les corps enseignants, aux chercheurs et autres acteurs du secteur de bénéficier d'une connexion fiable.

Pour Kibassa Maliba, la jeunesse, les apprenants, les corps enseignants, les chercheurs et autres acteurs devront apprendre à se doter de plus en plus d'outils « TIC », particulièrement pour avoir accès à l'internet et disposer ainsi de toute l'information dont ils ont besoin.

Ces travaux des deux jours, soit du 23 au 24 novembre, ont connu la participation de plusieurs personnalités dont le représentant de l'UNESCO, le président de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications.

« Le Président de la République Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Chef de l'Etat, a consacré tout un pilier à l'Education qui constitue son cheval de bataille. Pour le mettre en exergue, le Chef de l'Etat a mis sur pied le plan national du numérique dont tire notre atelier d'aujourd'hui, qui s'inscrit dans le cadre de l'introduction de la connectivité dans les programmes de formation et d'enseignement à tous les niveaux », a dit le ministre.

Ce Plan a aussi mission « De promouvoir la culture de recherche et d'innovation dans les institutions académiques et autres, bref la construction d'un réseau national de recherche, interconnectant les universités, les grandes écoles, les institutions de recherche et les services nationaux de documentations et d'archivage », a déclaré le ministre des PTNTIC.

Parlant du rôle de son ministère à l'ère des TIC, Kibassa Maliba a fait savoir que le ministère qu'il a l'honneur de diriger, est un secteur technique et transversal qui porte les supports de transmission à distance des données et des connaissances pour le développement et le bien-être de l'homme dans la société.

« Ma mission à la tête dudit Ministère revêt un caractère particulier à cause des multiples défis auxquels nous sommes appelés à relever. Il s'agit notamment de connecter toute l'étendue de la République à fibre optique pour améliorer l'accessibilité aux services des télécommunications, de faire entrer la RDC de plain-pied dans la société mondiale de l'information et d'accroître de manière significative la contribution des télécommunications « TIC » au développement économique et social du pays faisant bénéficier ainsi aux opérateurs économiques aux services publics et aux ménages », a-t-il souligné.

Economie**Les structures de production de statistiques ont les caisses sèches**

Les participants à l'atelier sur le renforcement du dispositif de production, traitement et publication des données statistiques économiques ont plaidé pour l'octroi par le gouvernement de la République des moyens aux structures du secteur en vue de mieux assurer leur tâche.



« A cela s'ajoute également le renforcement des capacités pour le personnel des structures spécialisées dans la statistique », ont-ils recommandé.

« Nous exhortons le gouvernement de la République à octroyer des moyens adéquats aux structures chargées de la production, de traitement et publication des données statistiques économiques en vue de mieux assurer leur tâche », ont-ils recommandé, vendredi, à la clôture desdits travaux. Il en est de même de la mise en place d'un dispositif efficace de production des statistiques économiques fiables et pertinents pour la matérialisation de toutes les recommandations formulées.

Pour sa part, le secrétaire général à l'Economie nationale, Célestin Twite qui a clôturé cet atelier au nom du ministre Nicolas Kazadi Kadima, a rassuré aux participants de la prise en compte par le gouvernement de la République des différentes recommandations pour le besoin de la cause.

Ils ont également évoqué mise sur pied, par le ministère de l'Economie nationale, des dispositions qui s'imposent en vue de formaliser tous les canaux de collaboration possible et nécessaire avec toutes les structures qui doivent fournir les statistiques. « La mise en place par le gouvernement de la République des moyens pour les structures de production des statistiques qui en manquent cruellement » a-t-il martelé.

Il en est de même de la mise en place des moyens pour pouvoir faire des études d'observation des politiques des pays avancés dans ce domaine et la numérisation de la collecte et la conservation des données statistiques. Les travaux de cette grande messe de statistiques en République démocratique du Congo organisés sous le haut patronage du Chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, ont connu la participation des membres des différentes organisations patronales des opérateurs économiques comme la Fédération des entreprises du Congo (FEC), de la Confédération des petites et moyennes entreprises du Congo (COPEMECO) de la Fédération nationale des petites entreprises et artisanat du Congo (FENAPEC).

Les agents et cadres de la Direction générale des douanes et accises (DGDA), de l'Institut national des statistiques (INS), de la Banque centrale du Congo (BCC) ainsi que de plusieurs experts et autres professeurs d'universités ont également pris part à ces travaux dont l'importance n'est pas à démontrer.

ACP

Relance du secteur agricole**Les articulations du Plan national expliquées aux députés nationaux**

Le ministre de l'Agriculture, Désiré Nzinga, a expliqué mercredi au palais du peuple, le Plan national stratégique de relance du secteur agricole aux députés nationaux membres de la commission Environnement, tourisme, ressources naturelles et développement durable (ETRNDD).

« Le ministère de l'Agriculture a beaucoup de projets, d'ambitions qui sont tributaires des engagements budgétaires. Je suis venu entretenir les élus du peuple sur le Plan national stratégique de relance du secteur agricole. Je me suis exprimé librement et la commission m'a écoutée religieusement avant de formuler des suggestions, de recommandations et des conseils. Au prochain round, je serai à l'aise ».

C'est en ces termes que s'est exprimé le ministre, à l'issue de l'exercice de redevabilité, au cours duquel il a dressé l'état global du secteur de l'agriculture, 18 mois après sa présence à la tête de ce ministère.

« La vision est que ce secteur a longtemps soutenu par l'agriculture familiale, des coopératives et ONG. A un moment donné, on a pensé qu'il fallait



réorganiser les villages en coopératives et ONG pour encadrer les petits agriculteurs. Mais 100 millions d'habitants ne peuvent être nourris avec un tracteur ou du matériel aratoire, il faut mécaniser l'agriculture », a-t-il soutenu.

« C'est pour ainsi dire qu'on devra évoluer sur deux tableaux : continuer avec cette agriculture familiale et l'agriculture intensive pour renforcer notre économie, notamment avec l'agro-industrie. La RDC, avec 80 millions hectares de terre arable n'a seulement pour vocation de nourrir son

peuple, mais aussi l'Afrique et le monde. Ces deux tableaux nous permettront d'aller vers l'échelle des valeurs », a-t-il affirmé.

De son côté, la 1^{ère} vice-présidente de la commission, Liliane Ngoie Many, a fait savoir que la motivation pour la commission c'est de voir se matérialiser la vision du chef de l'Etat « le Peuple d'abord ».

« Il faut que l'assiette ou le panier de la ménagère soit rempli de manière satisfaisante », a-t-elle soutenue.

La commission a proposé la mise en

place des missions de contrôle du secteur, notamment avec le dernier programme qui a concerné le Tanganyika et le Sud-Kivu pour près de 100 millions USD.

« On doit se rendre sur le terrain pour évaluer l'impact de ces 100 millions sur le terrain en terme de production », a laissé entendre 1^{ère} Vice-présidente de la commission.

Pour ce faire, il faut aussi renforcer l'Institut national pour l'Etude et la recherche agronomique (INERA), en vue de développer de la recherche et avoir des semences améliorées.

Il faut également encourager la politique d'octroi des crédits agricoles pour accompagner les agriculteurs. C'est la seule manière de prendre la revanche sur les mines, car il n'y a pas de développement sans agriculture, a-t-elle renchéri.

La commission a fait un constat selon lequel beaucoup de partenaires accompagnent la RDC dans le secteur agricole, mais à la fin des projets, il n'y a rien de palpable sur le terrain.

Butembo**Cinq morts dans l'attaque de la résidence du commandant adjoint de la 32e brigade commando**

Cinq personnes dont trois combattants Mai-Mai et deux militaires FARDC ont trouvé la mort dans l'attaque, tôt le samedi 26 novembre, de la résidence du commandant adjoint 32e brigade de réaction rapide chargée de l'administration des FARDC à Butembo (Nord-Kivu).

Le commandant urbain des forces armées de la RDC (FARDC), le colonel Yvon Ngoy Kakese, confirme ce bilan.

L'attaque a été perpétrée par les Mai-Mai du groupe Baraka, attestent des sources au sein des services de sécurité. Ces combattants ont agi en représailles à l'arrestation de leurs compagnons, auteurs du meurtre d'un soldat des FARDC, qu'ils

avaient décapité le 21 novembre dans la ville de Butembo.

Le porte-parole des opérations militaires dans la région, le capitaine Anthony Mualushayi, indique qu'étant donné que la ville de Butembo est totalement infiltrée par des hommes armés, les FARDC vont imposer la paix par tous les moyens.

« Même le Saint Thomas qui, hier, doutait encore que la ville n'est pas encore infiltrée, aujourd'hui il commence à accepter la thèse donnée par l'armée officiellement que cette ville est pleine des Mai-Mai, ça il faut le dire, il ne faut pas le cacher. Alors, c'est déjà un pas vers le rétablissement de la paix, parce que tout est mis en place. Et quel que soit l'acte posé par ces combattants, cela ne va pas nous empêcher de ramener la paix. Par la force ou par négociation, nous allons la ramener et nous allons imposer la paix dans la ville de Butembo », insiste le capitaine Anthony Mualushayi.

Après cette attaque, l'armée affirme que la situation est sous contrôle et les opérations de ratissage se poursuivent.

Le colonel commandant urbain des FARDC, le colonel Yvon Ngoy Kakese, appelle la population au calme et à vaquer librement à ses occupations.

Ituri**Site de Djaiba : 1.150 nouveaux abris construits**

Plus de 1150 nouveaux abris ainsi que des latrines et des douches ont été construits dans le site de déplacés de Djaiba dans le territoire de Djugu, dans la province de



l'Ituri. Selon les humanitaires, c'est pour améliorer les conditions de vie de ces personnes sinistrées qui étaient exposées aux intempéries, à cause de la vétusté de leurs abris.

Ces abris visent aussi la prévention contre certaines maladies. Les travaux de construction ont été réalisés par l'ONG Conseil danois pour les réfugiés (DRC),

grâce au financement américain.

Ce projet améliore sensiblement le cadre de vie sur le site de Djaiba où les gens étaient par exemple obligés de faire leurs

besoins naturels en brousse, par manque de toilettes, se réjouit Dieudonné Kpadyu, président du site.

A côté des abris, l'ONG DRC a aménagé deux puits qui servent à la fois les déplacés et les communautés locales.

Innocent Abua, responsable de cette organisation en Ituri, estime que les premiers objectifs fixés au départ sont atteints.

Irumu**Grâce aux FARDC : 7.200 populations déplacées regagnent leurs villages**

Sept mille deux cents (7.200) déplacés internes dont 6000 des localités Idhou, 1200 de Bandimbese et 250 ménages de Ofaye du groupement Bandavilemba chefferie de Walese Vonkutu ont regagné leurs villages d'origine dans le territoire d'Irumu.

« Le retour des populations de leurs entités se justifie par le travail abattu par les vaillants éléments des FARDC qui ont réussi à défaire les terroristes ADF et leurs supplétifs qui erraient dans cette zone », a signifié les chefs de villages précités.

Grâce aux opérations militaires, ont-ils laissé entendre, la situation sécuritaire s'est relativement améliorée depuis plus de cinq mois dans le groupement Bandavilemba au sein de cette entité coutumière malgré quelques cas isolés de l'insécurité.

La reprise des activités agricoles dans plusieurs villes de cette zone est parmi les retombées de la paix qui s'installe lentement mais sûrement. C'est le cas des agriculteurs du tronçon Bolombo-Ndimbo qui ont exprimé leur sentiment de gratitude aux Forces armées des opérations qu'elles mènent contre les terroristes



ADF dans les localités situées au groupement Bandavilemba dans la chefferie de Walese Vonkutu, note-on.

Même son de cloche du côté des paysans de villages Bandimbese et Idhou qui ont également remercié les Forces loyalistes du fait que celles-ci ont réalisé un travail appréciable pour traquer les ADF dans cette partie de l'Ituri, par ricochet permet la reprise des activités champêtres dans la profondeur jusqu'au village Munge, jadis considéré comme le bastion de ces terroristes et leurs alliés.

La production des cacaos, maniocs, braves, bananes plantain ont repris de plus belle grâce à l'accalmie observée ces derniers mois, signale-t-on.

Maniema**Les pétitions contre les membres du bureau divisent l'Assemblée provinciale**

Depuis une semaine, des tensions divisent l'assemblée provinciale du Maniema.



Les pétitionnaires saisissent la justice

Pour leur part, les députés provinciaux pétitionnaires

Certains députés provinciaux ont déposé depuis le 19 novembre une série de pétitions contre les membres du bureau, les accusant notamment « d'incompétence notoire ». Cinq jours après, un autre groupe, majoritaire, a déclaré ces pétitions irrégulières, car un des signataires est un suppléant dont le titulaire a retrouvé son siège sur décision de la Cour constitutionnelle.

C'est vendredi 25 novembre que les députés provinciaux majoritaires de cette assemblée ont déclaré que les pétitions contre les membres du bureau sont entachées d'irrégularités. Ces derniers demandent aux membres du bureau de « vaquer paisiblement et sans entraves à leurs charges parlementaires », a indiqué le député Gaspard Lutaka Kalukula, qui a lu cette déclaration devant la presse.

« Ces pétitions étant irrégulières par le fait d'être signées par un non député provincial ne doivent en aucune façon être traitées, elles sont donc irrecevables. Ce communiqué viole d'une manière flagrante les dispositions des articles 11 alinéa 2 et 22 de notre règlement intérieur tel que complétées et modifiées à ce jour, étant donné que le directeur administratif a installé le bureau d'âge dans son bureau sans convoquer une plénière », ajoute cette déclaration.

« Nous condamnons avec force la participation d'un non député en violation de l'arrêt rendu par la cour constitutionnelle dont l'application est exécutoire et opposable à tous conformément à l'article 168 alinéa premier de notre constitution dès son prononcé », arguent ces députés.

qui se sont sentis lésés ont saisi la justice le même vendredi 25 novembre « pour faire respecter les lois et leur règlement intérieur, considérant cette cacophonie au niveau de l'assemblée provinciale du Maniema ».

« Au niveau de l'assemblée provinciale du Maniema, le fonctionnement est en difficulté et nous nous sommes dit que, devant une telle situation nous devons quand même changer les animateurs à la tête de cette structure ; et de par notre règlement intérieur, il était prévu qu'à dater du jour de dépôt de cette pétition-là, 72 heures après la signification, que les pétitions soient débattues, mais cela via le bureau d'âge qui devrait d'abord être installé par le directeur administratif de l'assemblée provinciale. Mais, nous avons remarqué une léthargie coupable. Nous sommes devant la justice parce que nous avons été préjudiciés », a expliqué le député Victor Kikuni Sombenyama, rapporteur de ce groupe.

Il appelle la justice à dire le droit conformément à la loi :

« Nous sommes venus auprès de l'organe de la loi pour que la loi soit dite et que les coupables soient sanctionnés conformément aux lois du pays ».

Pour le député Victor Kikuni Sombenyama, puisque le bureau d'âge n'a pas été installé, c'est au directeur administratif de l'assemblée provinciale de s'expliquer devant la justice.

« Nous savons que c'est lui qui devrait prendre en charge ce dossier, c'est le patron de l'administration. C'est à lui de s'expliquer sur le pourquoi de ce retard-là. Si c'est lui qui va indexer l'institution assemblée, ça sera son tour de prouver que la responsabilité n'est pas la sienne et c'est peut-être au niveau de l'assemblée », a expliqué cet élu provincial.

Equateur

Journée mondiale des toilettes célébrée à Mbandaka



aux responsables des écoles qui, en fait, ont réceptionné les objets de lavage des mains d'en faire bon usage. En outre, il a promis au public que son institution sera à ses côtés pour che-

L'ONG « programme d'approvisionnement en eau pour les villages (PAEV), en partenariat avec l'UNICEF, a procédé à la commémoration le week-end dernier, à Mbandaka, chef-lieu de la province de l'Equateur, de la journée mondiale des toilettes. A cette occasion, M. Hervé Mungeta Makule, directeur provincial de l'enseignement primaire, secondaire et technique (EPST)/Equateur 1, a d'abord remercié l'ONG PAEV pour son attention soutenue d'avoir commémoré ladite journée, en mettant l'accent sur l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire. Par ailleurs, il a émis le vœu à cette dernière de continuer la sensibilisation à travers les médias locaux pour une large diffusion.

De son côté, M. Henoc Kisaka, directeur de l'ONG PAEV a demandé

miner ensemble.

Quant au médecin chef de zone de santé de Wangata, Dr Bibiche Elaba, celle-ci a invité la population à mettre fin à la défécation en plein air, afin de ne pas polluer l'environnement. De plus, la spécialiste de la santé publique a indiqué les manières de traiter de l'eau, en l'occurrence l'ébullition, le pur et par Aquatabs.

Pour rappel, ladite journée a été placée sous le thème : « Les eaux souterraines et assainissement . » Par conséquent, PAEV reste disponible d'appuyer le gouvernement provincial de l'Equateur à travers le projet : » PAEV : *Développons ensemble* « . Autrement dit : *Eau, hygiène, assainissement* « , le tout sur financement de la Banque Mondiale via l'UNICEF, a laissé entendre M. Henoc Kisaka.

ACP

Guerre mondiale 40 - 45

Le caporal Albert Kunyuku, dernier soldat congolais est décédé

L'ancien combattant de la seconde guerre mondiale, le centenaire caporal Albert Kunyuku est décédé vendredi 25 novembre, rapportent les membres de sa famille. L'illustre disparu avait été décoré le 8 juin 2022 à Kinshasa «commandeur de l'ordre de la couronne» par le Roi Philippe. Il s'agit de l'une des plus hautes distinctions du royaume de Belgique.

Une cérémonie précédée par une reconnaissance nationale, quelques semaines plus tôt, à travers une parade militaire en son honneur sur le boulevard du 30 juin. C'était le 21 mai à l'occasion de ses 100 ans.

Dernier ex-combattant

congolais de la seconde guerre mondiale, le caporal Albert Kunyuku avait été enrôlé de force à 18 ans. En 1943, il figurait parmi les éléments de la force publique envoyés pendant la 2eme guerre mondiale à Alger, puis en Birma-



nie, sous les ordres du général britannique Montgomery pour combattre le Japon, la Chine et la Corée.

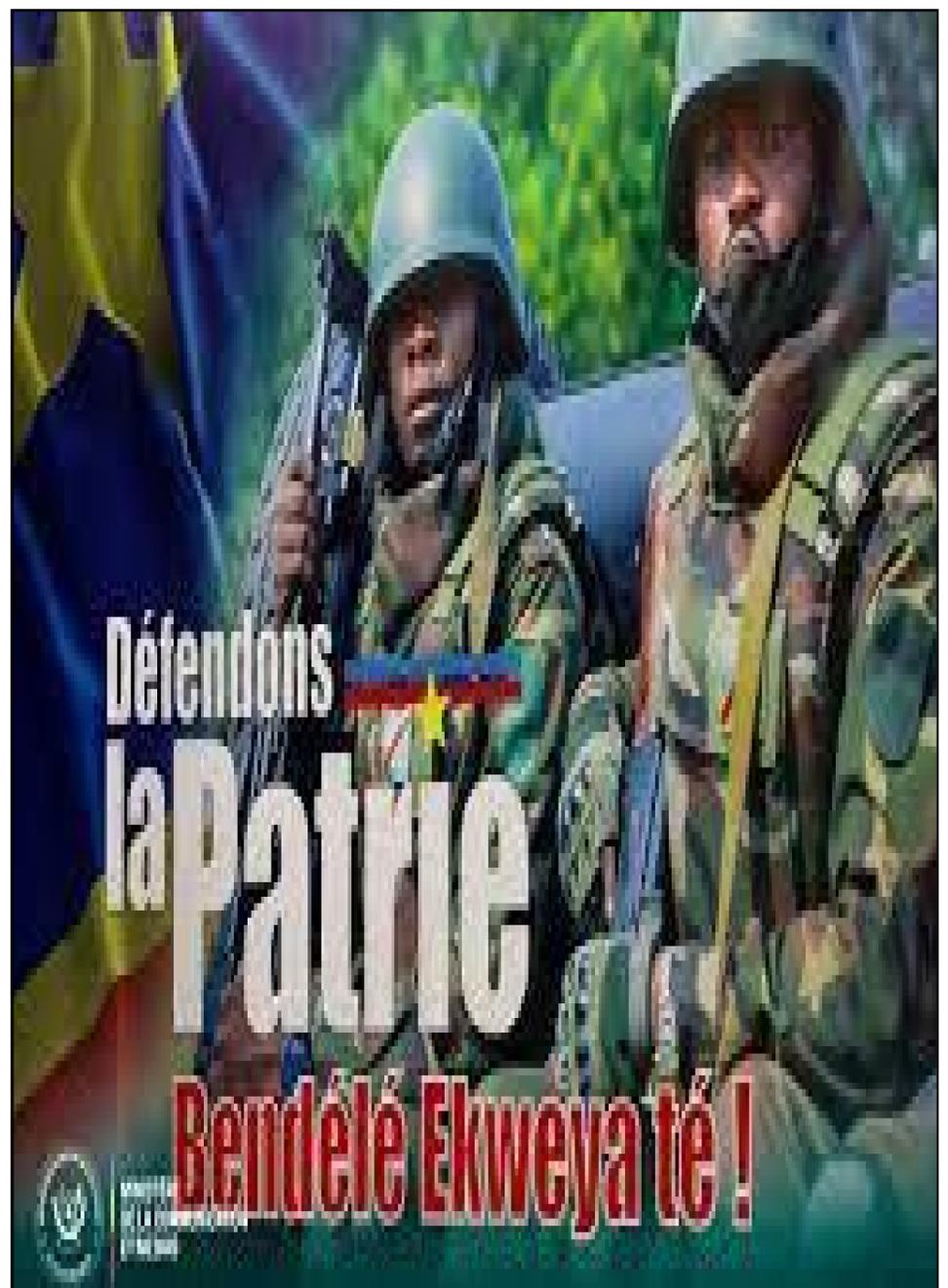
En 2015, il a reçu une médaille décernée par la Russie à l'occasion des 70 ans de la victoire de la grande guerre.

Nyota TV sur Canal+

(Retrouvez-nous sur 356 Canal+ !)



- 348 NYOTA
 - 365 RTNB
 - 380 RWANDA TV
 - 381 TV10
 - 382 KC2
 - 383 TV 1
 - 384 AUTHENTIC TV
 - 385 FLASH TV
 - 386 ISANGO STAR TV
 - 387 GENESIS TV
- Navigation: P+/- OK VALIDER ← RETOUR



Rébellion du M23 en RDC: récits de viols et de blessures

Au milieu du chaos des camps de Kanyaruchinya, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), des déplacés de guerre racontent les viols et les blessures qu'ils ont subis avant et pendant leur fuite des zones aujourd'hui contrôlées par la rébellion du M23. Après quatre mois de calme relatif, les combats ont repris le 20 octobre entre les miliciens du M23 (Mouvement du 23 Mars) et l'armée congolaise.

Les militaires ont abandonné de nombreuses positions pour se replier à une vingtaine de kilomètres de Goma, le chef-lieu du Nord-Kivu, une ville de plus d'un million d'habitants assise sur la frontière avec le Rwanda.

Furaha* pleure, enroulée dans sa robe en pagne. Cette mère de 45 ans se souvient de ce jour de mai où les rebelles ont pris sa fille pendant deux jours, avant de la relâcher.

« Elle avait refusé des avances des miliciens. Une nuit, alors que nous dormions, ils sont entrés, ils l'ont emportée et ils l'ont violée ». Elle a 15 ans.

Dans sa hutte de branches et de bâche rafistolée, Furaha poursuit son récit.

Quelques semaines après l'agression de sa fille, c'est elle et une de ses amies qui sont attaquées alors qu'elles ramassent des pommes de terre dans un champ à Nyesisi, un village sous le contrôle du M23 à 35 kilomètres au nord de Goma.

Depuis janvier, cette bourgade limitrophe du parc des



Virunga a été attaquée par le M23, puis est passée sous leur contrôle. Au moins une trentaine de soldats congolais, dont un colonel, avaient été tués lors de la première attaque.

« Trois hommes m'ont violée, et six ont violé mon amie. Ils étaient tous en tenue militaire », explique Furaha.

Depuis, son mari l'a répudiée, elle se retrouve seule, déplacée dans un camp boueux de plus de 70.000 personnes, avec dix bouches à nourrir.

Toujours à Nyesisi, au mois de juin, « deux hommes en tenue de l'armée rwandaise » violent Mwiza, 34 ans. Son calvaire prend fin au moment où des tirs retentissent, provoquant la fuite de ses agresseurs.

Kinshasa accuse le Rwanda d'apporter au M23 un soutien que des experts de l'ONU et des responsables américains ont également pointé ces derniers mois. Kigali conteste, en accusant en retour Kinshasa de collusion avec les FDLR, des rebel-

les hutu rwandais implantés en RDC depuis le génocide des Tutsi en 1994 au Rwanda.

« Je me suis sauvée pour aller à l'hôpital de Gisigari », poursuit Mwiza. Sur place, les médecins lui déconseillent de parler de cette histoire à son mari. « Pour ne pas qu'il me chasse », raconte la jeune femme, tête baissée, en égrenant un chapelet dans une main.

Dans le camp de Kanyaruchinya, le médecin Didier Buindo s'insurge. « Tous ces crimes doivent être punis! » Il est bénévole à la plateforme Goma Actif, une initiative citoyenne pour venir en aide aux déplacés de guerre.

Le Dr Buindo a pris en charge une dizaine de victimes de viol rien que pour ce mois de novembre.

Selon lui, des attaques à caractère sexuel ont également lieu dans les camps de déplacés au nord de Goma: « deux filles de 5 et 16 ans ont été vio-

lées dans le camp de l'école primaire de Kahembe, la plus âgée est tombée enceinte ».

Il n'y a pas que les violences sexuelles que subissent les habitants en fuite du territoire de Rutshuru.

Augustin, 32 ans, boite à cause de la douleur. Malgré l'opération chirurgicale qu'il a reçue dans l'unité de prise en charge des blessés de guerre du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Goma, il est toujours souffrant.

« C'était en août, je revenais de mon champ à Kibumba (30 km au nord de Goma) quand les M23 m'ont tiré dessus », affirme-t-il. Une des balles s'est logée dans sa jambe gauche.

Quant à Mutoni, 22 ans, c'est au visage qu'un projectile l'a frappée, au mois d'août également. Elle porte aujourd'hui une cicatrice. « Un élément du M23 m'a tiré dessus à bout portant », raconte la jeune femme, qui sur-le-champ a fui son village de Kurigikeri, près de Kibumba, pour chercher refuge dans les camps de la périphérie de Goma.

Mutoni est une rescapée. Sa nièce, qu'elle tenait dans ses bras, a été tuée sur le coup par la même balle.

(*Tous les prénoms des victimes ont été modifiés)

RDC: le M23 ne se sent pas engagé par l'accord de Luanda

Un accord sur le papier, mais que va-t-il se passer sur le terrain? Au lendemain de l'annonce à Luanda d'un cessez-le-feu et d'un retrait des rebelles du M23 des zones qu'ils occupent dans l'est de la République démocratique du Congo, l'espoir était mince d'une issue rapide au conflit.

« Le M23 a pris connaissance de ce document dans les réseaux sociaux... Il n'y avait personne dans ce sommet donc ça ne nous concerne pas vraiment », a déclaré jeudi soir à l'AFP Lawrence Kanyuka, porte-parole politique du M23.

« Normalement, quand il y a un cessez-le-feu, c'est entre les deux parties en guerre », a-t-il ajouté.

Le sommet de Luanda a décidé une cessation des hostilités dès vendredi soir, suivie du retrait des rebelles du M23 « des zones occupées » et de leur « repli dans leurs positions initiales ». Si les rebelles refusent, la force régionale est-africaine en cours de déploiement à Goma « fera usage de la force pour les pousser à se soumettre ».

Lawrence Kanyuka a affirmé que les rebelles avaient eux-mêmes décrété un



« cessez-le-feu unilatéral » en avril et estimaient que celui-ci était toujours en vigueur. « Si demain à 18H00, ou le matin, le gouvernement ne nous attaque pas, nous en serons toujours là », a-t-il assuré. Dans le cas contraire, « nous nous défendrons », a-t-il dit.

« Vendredi, 18H00 »

Dans un point de presse jeudi soir à Kinshasa, consacré au sommet de Luanda, le ministre congolais des Affaires étran-

gères, Christophe Lutundula, a simplement rappelé: « demain, 18H00, le M23 doit cesser toutes ses attaques ».

Le porte-parole du M23 a affirmé que le mouvement était « toujours prêt à un dialogue direct avec le gouvernement congolais pour résoudre les causes profondes du conflit ».

Il n'en est pas question, a répondu Christophe Lutundula, rappelant qu'il était exclu de négocier avec des « terroristes ».

Onesphore Sematumba, analyste du centre de réflexion International Crisis

Group, interrogé jeudi à Goma, se félicitait que la réunion de Luanda se soit tenue, « ce qui n'était pas évident » selon lui, au vu « de l'escalade des tensions » en Kinshasa et Kigali.

Mais il percevait d'emblée deux problèmes dans l'accord de Luanda: non seulement le M23 n'était pas là, mais le président rwandais Paul Kagame non plus.

« Cela aurait été mieux », disait-il. Une absence qui « ne présage pas quelque chose de bon », confirmait l'homme politique congolais Patrick Mundeke.

Jean-Claude Bambaze, président de la société civile de Rutshuru, territoire dont le quart sud-est, frontalier du Rwanda et de l'Ouganda, est occupé par le M23, voudrait croire que les rebelles vont se retirer. Mais « nous avons des inquiétudes, parce que cela ne serait pas la première fois que des décisions ne seraient pas mises en pratique ».

« Le sommet de Luanda, c'est un message fort qu'ils ont lancé au M23, on a salué », disait aussi Lumumba Kambere Muyisa, activiste du mouvement LUCHA (Lutte pour le changement). Mais comme tout le monde, il se « pose des questions sur la praticabilité ».

Lalibre.be

Côte d'Ivoire

De retour Charles Blé Goudé s'inscrit dans le processus de paix

Charles Blé Goudé, l'ancien ministre de Laurent Gbagbo est rentré en Côte d'Ivoire ce samedi 26 novembre 2022 après plusieurs années d'absence. Il avait été jugé et acquitté par la CPI il y a près de deux ans concernant les violences post-électorales de 2010-2011. Il a passé l'après-midi dans la commune de Yopougon, pour une « fête » populaire.

Charles Blé Goudé arrive sous une pluie battante à la place CP 1 à 15h30. Vêtu d'une chemise blanche, il salue le public et prend un bain de foule, rapportent nos correspondants à Abidjan, **Bineta Diagne**. Il y a là de nombreux militants, mais aussi des personnalités politiques, à l'image de l'ex-première dame Simone Gbagbo : « Blé Goudé Akwaba ! Bonne arrivée ! Nous avons un peuple à bâtir et avec ton énergie, je suis sûre que tu vas faire ta part. »

Le leader du FPI Pascal Affi N'Guessan salue un pas de plus vers la réconciliation nationale : « C'est important que tous ceux qui veulent



la réconciliation nationale soient là pour saluer le retour de Blé Goudé, pour saluer ce maillon essentiel de la réconciliation qui est en train de se mettre en place. »

Plusieurs militants du parti de Laurent Gbagbo étaient aussi présents

« J'ai rêvé de ce moment »

Pendant près d'une demi-heure, Charles Blé Goudé taquine le public, à coup d'anecdotes et d'expressions tirées du répertoire de son grand-père. Sur le fond, le leader du Cojep tient à remercier tous ses soutiens et les autorités qui lui ont permis de

rentrer. Il affirme être marqué par la sincérité de ces derniers. Puis le leader de la Coordination des jeunes patriotes (Cojep) rend hommage aux nombreuses victimes des crises électorales.

« Depuis ma cellule de prison, j'ai rêvé de ce moment, mais je ne peux pas vous dire ce que j'ai vécu comme difficulté. Mon rôle n'est pas de vous révolter. Mon rôle n'est pas de vous révolter parce que ce pays a été blessé. Ce peuple a été traumatisé. Vous avez besoin d'un discours qui vous rassure. Parce que c'est ce que vous attendez de moi, ce ne sont pas seulement des dis-

cours de mobilisation, c'est qu'un jour, chacun de vous puisse avoir du travail. Et vous allez m'accompagner dans ce processus de paix dont notre pays a besoin. »

Dans la foule, vêtus de pagnes, chemises et tee-shirt à l'effigie de leur champion, des milliers de militants du Cojep, le parti que préside Blé Goudé, ont fait le déplacement :

On ne peut pas faire de réconciliation tant que les frères et sœurs sont en dehors du pays. C'est un sentiment de fierté et de plaisir que nous ressentons ce soir à la place CP1 de Yopougon.

Charles Blé Goudé n'a cessé de désigner sa montre du doigt devant la foule en délire. Une manière de lui dire que l'heure des retrouvailles était enfin arrivée, après une décennie de séparation, explique notre correspondant à Abidjan, **Sidy Yansané**. Le président du Cojep promet un meeting politique « dans quelques semaines » pour, assure-t-il, parler de toutes les questions qui préoccupent les Ivoiriens.

Ukraine

Rétablir l'électricité et l'eau potable demeure la priorité



Les autorités ukrainiennes se sont efforcées samedi de rétablir l'électricité et l'approvisionnement en eau potable après de récentes frappes militaires russes qui ont considérablement endommagé les infrastructures.

Le président Volodymyr Zelensky a cependant souligné que le courant a été rétabli pour des millions de personnes affectées par les pannes des derniers jours, attribuables à la guerre que leur livre la Russie.

Les habitants de la ville de Kherson se sont dirigés vers le nord et vers l'ouest pour fuir après des bombardements meurtriers survenus depuis quelques jours.

Ces frappes sont perçues comme des représailles russes contre le peuple ukrainien assiégé, qui demeure toujours méfiant deux semaines après que les troupes ukrainiennes ont libéré la ville tenue par les Russes depuis de nombreux mois.

Aujourd'hui et au cours des prochains jours, on se concentre sur l'énergie, a déclaré le président Zelensky dans son allocution vidéo du vendredi soir.

Depuis mercredi, nous avons réussi à réduire de moitié le nombre de personnes dont l'électricité est coupée, a-t-il souligné tout en reconnaissant que des pannes de courant perdurent dans plusieurs régions, y compris Kiev, la capitale.

Au total, plus de six millions de clients sont touchés. Mercredi soir, ce nombre était de quelque 12 millions, a indiqué M. Zelensky.

La gestion de Kiev en cause

Pour une rare fois, le président ukrainien s'est montré irrité de la façon dont les autorités de Kiev ont agi, faisant allusion à de nombreuses plaintes visant les centres d'invincibilité publics dans la capitale ukrainienne, où les résidents peuvent faire le plein de nourriture, d'eau, de batteries et d'autres biens essentiels.

S'il vous plaît, faites attention. Les résidents de Kiev ont besoin de plus de protection, a-t-il affirmé.

Ce soir, 600 000 foyers de la ville ont été déconnectés [du réseau électrique]. De nombreux habitants de Kiev ont été privés d'électricité pendant plus de 20 ou même 30 heures [...]. Je m'attends à un travail de qualité de la part du bureau du maire, a-t-il déclaré, faisant allusion à l'administration du maire Vitali Klitschko.

Le président ukrainien et le maire de Kiev se sont sporadiquement affrontés depuis que M. Zelensky a pris ses fonctions, en 2019. Ce dernier a accusé le maire Klitschko et les fonctionnaires de son entourage de corruption, tandis que M. Klitschko soutient que le bureau du président l'a mis sous pression politique.

Tôt samedi matin, l'administration municipale de Kiev a déclaré que les connexions des conduites d'eau potable avaient été réparées dans toute la ville mais qu'environ 130 000 habitants demeureraient sans électricité.

Guinée équatoriale

Teodoro Obiang Nguema largement vainqueur

Le président équato-guinéen Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, qui a déjà passé 43 ans au pouvoir, a remporté l'élection présidentielle du 20 novembre avec plus de 94% de suffrages.

Selon les résultats lus à la télévision publique par Faustino Ndong Esono Eyang, ministre de l'Intérieur qui est aussi président de la Commission électorale, le taux de participation a été de 98%.

Le président Obiang Nguema, candidat pour un sixième mandat de suite, a recueilli 94,9% de suffrages sur un peu plus de 413 000 votants. Son principal challenger, l'opposant Andrés Esono Ondo, n'a eu que 9 684

voix, soit environ 4% des suffrages.

L'opposition sans siège au Parlement

Concernant les législatives, le Parti démocratique de Guinée équatoriale (PDGE) du président Obiang Nguema et ses 14 partis alliés ont raflé tous les 100 sièges de l'Assemblée nationale.

Même scénario pour le Sénat dont les 55 sièges sont également sous la coupe du pouvoir. Mais puisque cette chambre doit compter 70 membres, les 15 autres seront nommés par le président de la République selon la Constitution.



Le président équato-guinéen Teodoro Obiang Nguema prend la parole après avoir voté, à Malabo, lors des élections présidentielles, législatives et municipales de Guinée équatoriale le 20 novembre 2022. AFP - SAMUEL OBIANG

" Une armée " de Dena Mwana éveille les soldats de Dieu



armée de Dieu. Il est temps d'aller servir le Seigneur avec puissance et onction, Alléluia Yeah ", chante-t-elle dans ce morceau.

Dena Mwana est une auteure, compositrice, interprète, artiste, conférencière, conductrice de louange et d'adoration. Elle est née à Kinshasa de parents congolais. Elle débute sa carrière comme chanteuse en 1996, dans le chœur : " Notre-dame de grâce " de Kinshasa, au sein duquel 5 (cinq) ans plus tard, elle deviendra directrice. Elle est détentrice de plusieurs récompenses, entre autres, celles d'Africa Gospel Music et Média Awards " AGMA ", en 2013 et 2019 à Londres. La chanteuse dispose de 3 (trois) albums interprétés avec plusieurs stars nationales et internationales, dont El Georges, Lord Lombo, Dan Luiten, Soweto Gospel, Limoblaze.

Saint Hervé M'Buy/ouragan.cd

La chanteuse chrétienne, Denise Mwana Kitata Muwayi, alias " Dena Mwana " est présente sur toutes les plateformes de téléchargement légal, à travers son nouveau single intitulé : " Une armée ". Dans cet opus, elle demande aux "soldats de Dieu" de rester en éveil. En cinq minutes, la chanteuse gospel invite les chrétiens à vivre en état d'éveil, tout en demeurant en tenue de service : " En Christ, l'espérance de la gloire reste certaine ". " Rechargez-vous,

Gally Garvey lance son premier album solo " Amour & moi "

Le chanteur Gally Garvey Kabata a rendu public, vendredi, le premier album de sa carrière solo intitulé « Amour & moi », 24 heures après la présentation de cet opus aux professionnels des médias, dans la commune de Gombe.

« Cet album c'est moi, j'y exprime mon talent », a-t-il déclaré devant les professionnels de médias. Dans ce disque de douze (12) titres, l'artiste exploite le style de la rumba congolaise mélangé à celui du RNB qu'il utilise le plus souvent pour faire sa musique.

Pour marquer la présence de ces deux styles musicaux, Gally chante en featuring avec son aîné Koffi Olomide dans le titre « Amour » et « bien comme ça » avec le chanteur congolais évoluant en France, Hiro le coq.

ACP



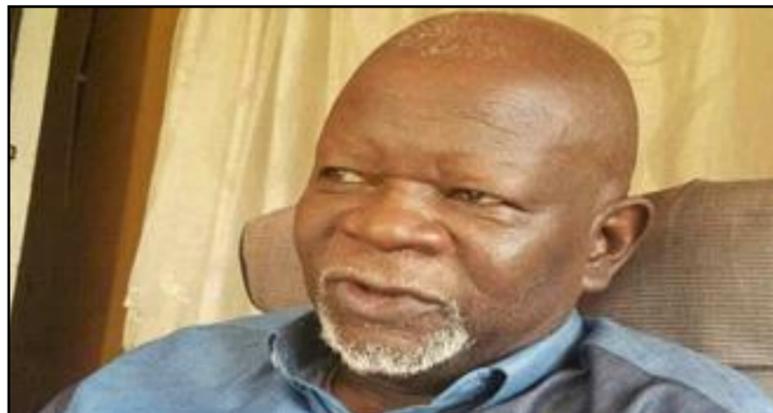
Baptême de deux romans du professeur Emérite Huit Mulongo

Deux romans du Prof Emérite Huit Mulongo Kalonda -bambeta de l'Université de Lubumbashi, dont : « Si demain je ne suis pas là... ou le bourdonnement des abeilles » et « Sot-l'y-laisse ou la révolution des femmes nues » ont été portés jeudi sous fonds baptismaux dans la salle Arrupe, à Lubumbashi en présence de la commissaire provinciale de la culture, Immaculée Bagabe et d'un représentant

écrits.

Cette cérémonie organisée par le Celtram, à laquelle ont pris part le recteur de l'Université de Lubumbashi, le prof Gilbert Kishiba Fitula, d'éminents professeurs, des chercheurs et écrivains, a été marquée par la présentation de ces œuvres littéraires par les profs Jeannot Bakasanda président de la société des écrivains du Katanga, Fabien Kabeya et Antoine Tshitungu Kongolo.

Le recteur de l'UNILU a salué



du président de l'assemblée provinciale du Haut-Katanga.

« Je salue la présence permanente du professeur Huit Mulongo dans le monde littéraire, une présence qui encourage de nouvelles vocations dans le monde des écrivains » a déclaré Mme Immaculée Bagabe, émue par la qualité des

l'auteur de ces ouvrages qui insiste sur le vivre ensemble, le bannissement du tribalisme, gage d'un développement durable

Auparavant le mot de bienvenue avait été prononcé par le

prof Antoine Tshitungu qui est revenu sur le parcours élogieux du Prof Huit Mulongo ainsi que toutes ses œuvres.

La vente de livre a sanctionné cette cérémonie de vernissage, note-t-on.

ACP

Sénégal

Le carnaval de Dakar met à l'honneur la culture haal pulaar

Au Sénégal, le carnaval de Dakar s'est ouvert samedi 26 novembre, et se déroule jusqu'à ce dimanche soir au centre culturel Blaise Senghor. Musique, danse, théâtre, parades : c'est la troisième édition de ce festival qui célèbre le patrimoine culturel du pays, et cette année, la culture haal pulaar est mise à l'honneur.

En costumes traditionnels, des femmes dansent en tenant des calebasses de riz et des outils agricoles. La troupe est venue de Kolda, dans le sud du pays. Le doyen Farang Baldé a le sourire. « Voici le Fouladou, leur culture », dit-il.

Valoriser la diversité du Sénégal, c'est l'objectif du carnaval. Après la culture des Coniagués, puis des Lébus, focus donc cette année sur celle des Haal Pulaar, notamment présents dans le nord et l'est du pays, mais aussi en Casamance. « La culture haal pulaar est une culture qui en elle-



même est très diversifiée, explique Fatou Kassé-Sarr, organisatrice de l'événement. C'est une langue, le peul, des boubous, des formes de tissus assez spécifiques, des coiffes, c'est aussi un type de musique avec certains instruments, le xalam, une sorte

de luth, mais pas tout à fait. Donc tout ça, ça fait partie de cette richesse culturelle. »

Le festival permet aussi aux jeunes générations de découvrir des traditions. Henriette, 18 ans, est en train de maquiller des enfants : « Celui que je fais là, c'est un maquillage de guerre, parce que le blanc représente la pureté, le bleu c'est représentatif du mystère, de la force, du courage. Au cours de mes recherches, j'ai découvert des choses sur la population sénégalaise que je ne savais pas. »

Cette troisième édition est parrainée cette année par le chanteur Baaba Maal.

RFI

Cinemamed : l'esprit de la Méditerranée souffle sur la ville

Du Portugal à la Turquie, de l'Italie au Liban, du Maroc à la Croatie et d'Israël en Espagne, les contours de la Méditerranée défient les voies maritimes et croisent les filiations depuis de nombreux siècles. Cet héritage, le Festival Cinemamed souhaite l'interroger du 2 au 12 décembre prochain. Avec plus de soixante films au compteur, son menu 2022 s'annonce alléchant et copieux. Du Bleu du caftan de la comédienne et réalisatrice marocaine Maryam Touzani, proposé en ouverture, à L'immensité d'Emmanuele Crialesa (photo ci-dessus), projeté en guise de clôture, on y retrouve une dizaine d'avant-premières parmi lesquelles certaines productions présentées dans des festivals aussi prestigieux que Toronto, Sundance, Berlin, Venise ou Cannes.



documentaires et longs métrages de fiction réalisés par des cinéastes en devenir.

Le festival se penchera aussi sur le reflet de la Méditerranée dans le cinéma belge avec les coproductions réunies dans Med in Belgium. Enfin, clin d'œil à l'actualité du ballon rond, deux documentaires mettront en lumière vareuses et dribbles : Las Leonas d'Isabel Achaval et Chiara Bondi (Italie) et L'bnat de Karim Hapette (Maroc).

Questions et (r)évolution en chansons

Fenêtre sur une région en pleine mutation, la 22e édition du Cinemamed entend dévoiler les visages et asperités de la Méditerranée à travers des longs métrages intimes, touchants, tendres, drôles ou âpres, enracinés dans plus de 22 pays. Reliés par la question de l'identité – avec ce qu'elle implique comme doutes et interrogations –, les films de cette édition 2022 soulignent la vitalité et l'engagement du cinéma palestinien (Cinema Sabaya de Orit Fouks Rotem), célèbrent les 60 ans de l'indépendance de l'Algérie (Houria de Mounia Meddour) ou explorent la richesse de documentaires souvent percutants. Sept longs métrages seront soumis au vote du jury officiel emmené par l'acteur et metteur en scène Simon Abkarian.

À cela s'ajoutent les découvertes musicales rassemblées dans la section MedDoc : sons du réel qui suivront les Rythmes de Marrakech d'Izza Génini, les Transes de l'Algérien Ahmed El Maàouni et autres Sirens de la Libanaise Rita Baghdadi. Ce film, qui retrace l'histoire du premier groupe de métal féminin au pays du cèdre, fait partie de la compétition RéVolution rassemblant 7

Films, concerts et gastronomie

Quelque 10 000 personnes sont attendues pour partager films, concerts et marché méditerranéen. La projection en ouverture sera suivie d'une soirée avec DJ's afin de se retrouver sur et autour du dance-floor. Cette 22e édition salue en effet la fin de la disette culturelle des deux années écoulées et met résolument le cap sur la fête avec des concerts presque quotidiens (sauf lundi et mardi) et même un karaoké méditerranéen (mercredi 7/12), ainsi que de nombreux moments de rencontres et de convivialité. Aux partenaires habituels – Cinéma Palace, Cinéma Aventure et Bozar – s'ajoutent cette année L'Espace Magh et le W : Hall à Woluwe Saint-Pierre afin que l'esprit de la Méditerranée souffle sur toute la ville.

Comme les années précédentes et afin de permettre l'accès au plus grand nombre, le festival se décline aussi en ligne sur la plateforme Sooner qui proposera également deux séances de courts métrages exclusifs. L'occasion de prolonger le plaisir du Cinemamed puisque sa sélection d'une vingtaine de films y sera disponible du 3 au 18 décembre.

Karin Tshidimba

Ministère des Finances**Nicolas Kazadi s'érige en muraille contre tous les dossiers relatifs au sport**

Pendant que tous les Congolais, en commençant par le Président de la République jusqu'au dernier citoyen, convergent leurs efforts en vue de l'éclosion du sport dans leur pays, il y a un membre du gouvernement dit des warriors qui s'obstine à voir ce secteur aller décroissant. Ce, en posant des actes qui s'apparentent à ceux des M23. Il s'agit bien de l'actuel Ministre des Finances, Nicolas Kazadi, dont toutes les actions et tous les discours vont en direction de bloquer les dossiers en provenance du ministère des Sports.

Il est déplorable de constater que chaque fois que l'argentier national est en face d'un dossier relatif au sport, il avance toujours des astuces, des alibis afin de ne pas y répondre positivement. Ce constat est la résultante de plusieurs observations faites dans un passé récent. Lorsque Nicolas Kazadi n'évoque pas le dépassement du budget alloué au sport, il prétexte souvent que le dossier est incomplet. Comment un dossier d'un ministère aussi sérieux peut être incomplet étant donné qu'il suit toute une chaîne, mieux, tout un processus avant d'arriver aux Finances ? Pour rappel, tout dossier commence par les fédérations où il est confectionné, passe par le ministère des Sports qui l'accompagne, atterrit au ministère du Budget avant de se poser sur la table du Ministre des Finances. Est-il possible qu'après un tel périple, un dossier puisse être incomplet lorsque le Budget l'a validé ? N'oublions pas que le ministère des Finances n'a qu'un

rôle exécutoire.

Voilà pourquoi d'aucuns pensent qu'il doit y avoir un autre problème dans le cas sous examen. Même si la tête de son collègue des Sports ne lui plaît pas, M. Nicolas Kazadi doit faire la part des choses. Quand on est au service de l'État, on doit se doter d'un esprit républicain qui vous met au-dessus de la mêlée vous permettant de vous transcender en tout point de vue.

Voici en illustration certains éléments qui prouvent suffisamment que le Ministre des Finances n'aime pas le sport.

Il y a de cela quelques temps, Vita Basket de Lubumbashi a été pénalisé alors que l'équipe devait prendre part à une compétition qui avait lieu en dehors du pays. Mais ce club n'a pas pu se déplacer parce que le Ministre des Finances n'avait pas décaissé les espèces. Attitude similaire pour le stage des Léopards A' qui doivent participer au CHAN qui se déroulera en Algérie au mois de janvier prochain. En vue de bien préparer la participation de cette fête du football africain, en visionnaire, le Ministre des Sports et Loisirs, Serge Nkonde Chembo, avec l'expertise de la fédération, a déposé le dossier y relatif au niveau des Finances. Mais comme son collègue des Finances éprouve de l'antipathie contre lui, il s'est déjà activé à bloquer le dossier avec des raisons farfelues du genre : « le dossier est incomplet ». Ce manque de patriotisme mérite l'attention particulière des décideurs.

Qu'est-ce que le sport a de fait à Monsieur Nicolas Kazadi ? Il est impérieux de se questionner

si ce membre du gouvernement des warriors connaît l'importance que revêt le sport en général et le football en particulier dans ce monde moderne. Le caractère fédérateur du sport dans un pays comme la République Démocratique du Congo ne mérite pas d'être négligé ni piétiné par la volonté d'un Congolais placé à un poste pour servir la Nation. Avant qu'il ne soit trop tard, il est urgent que l'actuel argentier national change de paradigme en matière de traitement des dossiers du sport. Ce secteur est le seul aujourd'hui, en RDC, à même d'unir les Congolais sans regarder leurs obédiences politiques, religieuses et ethniques. Si le Père de la Nation, le Garant de la paix sociale en RDC s'active personnellement pour que le domaine du sport puisse aller de l'avant, qui est cet homme qui doit s'ériger en embûche contre ce vecteur de socialisation ? Ministre des Finances soit-il ?

Cette attitude irrespectueuse mérite d'être corrigée. Puisque l'on veut que les Léopards A' puissent bien représenter le pays en Algérie, il est temps que les moyens soient débloqués à temps afin d'éviter toute humiliation, en lieu et place de commencer à chercher des boucs émissaires une fois que les résultats ne seraient pas au rendez-vous, conséquence d'une volonté nuisante d'une autorité. « Soki omoni ndoki, belega ye », disent les Kinois. Autrement dit, il faut dénoncer le sorcier, une fois au courant de ses projets machiavéliques. Un homme averti, en vaut deux, dit-on.

Reagan Kibwisa

Qatar 2022**Le Maroc s'offre un succès mérité contre la Belgique**

Abdelhamid Sabiri fêté par ses coéquipiers.

Les «Lions de l'Atlas» postulent à une place en 8es de finale du Mondial 2022 de football, après avoir logiquement vaincu les Belges (2-0), dans le groupe F.

«Je pense que notre chance était en 2018. Nous avons une bonne équipe, mais elle est vieillissante. Nous avons perdu quelques joueurs clés. Nous avons quelques bons nouveaux éléments qui arrivent, mais ils ne sont pas au niveau des joueurs de 2018», disait, il y a quelques jours, Kevin De Bruyne. Le génial meneur de jeu de Manchester City a vu ses propos être confirmés une nouvelle fois dimanche, après un match déjà compliqué en entrée de tournoi (victoire 1-0 face au Canada contre le cours du jeu).

La plus grosse surprise du

début de match a eu lieu... avant le coup de sifflet initial. Yassine Bounou, prévu comme titulaire devant le but marocain, et encore sur le pré lors des hymnes nationaux, a finalement cédé sa place à son compatriote Munir El Kajoui. Le dernier rempart du FC Séville aurait ressenti une gêne lors de l'échauffement et décidé de laisser sa place au dernier moment.

Son remplaçant était heureusement bien chaud, car il s'est interposé dès la 5e minute devant Michy Batshuayi, qui avait tenté sa chance dans un angle difficile. Ce n'est en revanche pas le coup franc trop enlevé de De Bruyne à la 40e qui l'a inquiété. Munir a davantage dû s'employer sur un tir en force d'Eden Hazard six minutes après le thé et sortir les siens de quelques situations chaudes

en fin de rencontre, quand les Belges ont enfin essayé de pousser pour revenir.

Plus de la moitié des matches de cette Coupe du Monde (14/26 - 54%) ont vu les 2 équipes rentrer au vestiaire sur le score de 0-0.

Les dizaines de milliers de fans marocains qui ont pris place dans l'Al Thumama Stadium étaient chauds après les belles occasions de Hakim Ziyech (21e) et d'Achraf Hakimi (35e) et ils ont eu droit à un bon coup de climatisation juste avant la pause. Ziyech avait trompé Thibaut Courtois sur coup franc, mais un de ses coéquipiers, en position de hors-jeu, avait obstrué la vision du portier belge. La VAR a logiquement tranché en faveur des «Diables rouges».

La flamme a presque été rallumée par Sofiane Boufal (57e), dont la frappe enroulée du droit a frôlé le poteau droit des Belges. Les tribunes se sont finalement transformées en feu de joie à la 73e, quand un coup franc très excentré d'Abdelhamid Sabiri a trompé Courtois au premier poteau - le premier coup de pied arrêté inscrit directement lors de ce Mondial -, après que Romain Saïss a astucieusement laissé filer le cuir devant lui. A l'entame des arrêts de jeu ça été le feu d'artifice: Ziyech a offert le No 2 à Zakaria Aboukhallal sur un plateau (92e). Deux buts synonymes de trois points et d'un grand pas en direction des huitièmes de finale.

Robin Carrel

VL1 28**Simba - Lupopo: une griffe du Lion**

Apa djo kwetu ! A Kolwezi, ils font la loi, à Kolwezi, ils se battent pour remonter au classement et à Kolwezi, l'AS Simba l'a fait payer à Lupopo (2-1) au stade Dominique Giur qui est pourtant devenu le fief des visiteurs.

Lupopo en locomotive

Dans la zone rouge au début du match, l'AS Simba débute mal son match face à Lupopo qui le surprend dans le premier quart d'heure. Sur une superbe trouvaille de Manu Bola à la réception d'un long dégagement de Mukawa, Tchatakorra, seul au second poteau donne l'avantage aux siens et démarre le train (10e minute, 0-1).

Mutombo appelle Emmanuel

Le but encaissé trop tôt sonne le gon dans la forêt des Lions qui surgissent pour chercher l'égalité au marquoir. Emmanuel Mutombo (30e minute) remet les deux équipes sur la même longueur après vingt minutes de

course (1-1). L'éveil de Simba fait très mal aux cheminots qui restent stoïques. Pour mettre fin aux interrogations, Emmanuel Mutombo va s'offrir un doublé (40e minute) seulement dix minutes après avoir inscrit le premier but de Simba.

De la 18e à la 15e place, il y a 3 points

dix-huitième au début du match, l'AS Simba (15e) sort de la zone de relégation grâce aux précieux trois points gagnés ce jour face à Lupopo (7e).

A Lubumbashi, le TP Mazembe s'est imposé 3-1 face au CS Don Bosco. Ruddy Ngwayulu a marqué contre son camp à la 33e, Glody Likonza à la 54e et Joël Beya à la 59e minute pour les Corbeaux. Mavungu Junior avait égalisé à la 40e pour les Salésiens. Insuffisant, le TP Mazembe renoue avec le succès après le nul face à la JS Groupe Bazano.

Patient Tshiaba

Le Costa Rica surprend le Japon : 1-0

Le Japon a perdu le bénéfice de son exploit signé mercredi face à l'Allemagne dans le Mondial au Qatar. La sélection de Hajime Moriyasu, pourtant dominatrice, s'est inclinée 1-0 devant le Costa Rica dans la 2e journée du groupe E.

Fessé 7-0 par l'Espagne 4 jours plus tôt, le Costa Rica a forcé la décision à la 81e minute sur sa première - et seule - véritable occasion. Une occasion due à une mauvaise relance japonaise, dont Keysher Fuller a profité en lobant de justesse un Shuichi Gonda trop avancé devant la cage japonaise.

Dominateur - sur-

tout en 2e mi-temps -, le Japon n'a jamais trouvé la solution face à une défense costaricienne qui a su se faire pardonner sa déroute initiale. Keylor Navas n'a ainsi que rarement été mis en danger, sa seule parade déterminante survenant à la 88e sur un tir de Daichi Kamada.

Le Costa Rica de Luis Fernando Suarez tentera de continuer à jouer les trouble-fête dans cette poule jeudi face à l'Allemagne, qui défie l'Espagne ce soir. Les Samurai Blue japonais joueront pour leur part leur qualification pour les 8es de finale face à la Roja jeudi soir.

ats/pza

Quand le trafic d'influence cause mort d'homme

Si la justice élève une nation, la Rd-Congo fait le nivellement par le bas dans ce domaine. Le pays semble poursuivi par un signe indien. La corruption et le trafic d'influence collent à la peau de ce grand pays malgré le changement de régime. L'Etat de droit bat de l'aile et le processus démocratique est malmené par des pratiques d'une autre époque. Conclusions d'une enquête de la société civile sur l'affaire Katumbi-Beveraggi qui va du dramatique au tragique.

Assani Zabalega, huissier près le tribunal de Commerce de Lubumbashi, est d'abord, séquestré dans les bureaux de Pascal Beveraggi alors qu'il remplissait sa mission de déposer l'exploit du tribunal. En-

suite, il est menacé de mort avant qu'un mandat d'arrêt soit émis à son encontre par le procureur général de la République près le parquet de Lubumbashi. Informée du drame, son épouse, Irène Kapinga pique une crise et meurt. Cela ressort d'une enquête menée par le Cadre de concertation de la société civile rendue publique le 25 novembre sous le titre « Instrumentalisé par Peter Kazadi, le pouvoir judiciaire du Haut-Katanga occasionne la mort de Irène Kapinga ».

Selon le document, l'huissier Assani Zabalega a été séquestré par l'avocat de Pascal Beveraggi, Me Tshimbadi, avant d'être arrêté sur instruction de l'avocat général Mavungu. En réalité, l'ordre venait de très loin, à savoir du

député provincial de Kinshasa Me Peter Kazadi, avant de tomber sur le procureur général près le parquet de Lubumbashi. C'est ce que la société civile a qualifié de manipulation de la justice par des politiciens proches du Chef de l'Etat.

Fond du problème

Selon des sources proches du dossier, Pascal Beveraggi ne s'est jamais remis des échecs accumulés devant des cours et tribunaux en France, son pays d'origine, et en Rd-Congo. Fort de sa fortune et de ses accointances avec l'ancien régime et l'actuel il s'est fait en tête qu'il peut faire tomber les décisions de justice à son encontre ou les contourner. Mal lui en a pris car, dans sa fureur de vouloir à tout prix ruiner

Moïse Katumbi, il ne cesse de se fourvoyer. Sa mauvaise foi, devenue virale le pousse à faire feu de tout bois. Cette fois, son instrumentalisation de la justice par le biais des tenants du pouvoir a conduit au décès d'une innocente et au martyr d'un agent de l'Etat. Raison pour laquelle, dans sa conclusion, le cadre de concertation de la société civile du Haut-Katanga formule des recommandations au Chef de l'Etat, au ministre de la Justice aux fins que des enquêtes soient ouvertes et que toutes les personnes impliquées dans ce dossier qui a fait mort d'homme soient sanctionnées.

LR

Ci-après le communiqué de la société civile

OBSERVATOIRE CONGOLAIS POUR LA BONNE GOUVERNANCE " OCBG "

Siege social : Av. Amato N° 6, C/ Ngaliema Tél : +243 816 057 319. Email : infos.ocbg@gmail.com

COMMUNIQUE DE PRESSE NUMERO 033/OCBG/11/KIN/2022

DES FAUX EN ÉCRITURE EN PRÉPARATION POUR FAIRE CONDAMNER ASTALIA INVESTISSEMENT

Scandale à la justice congolaise

Les organisations membre de l'Observatoire Congolais pour la Bonne Gouvernance, OCBG en sigle, sont préoccupées de beaucoup de cas d'injustice posés par la justice congolaise. Les membres de l'OCBG se penchent sur les dénonciations faites par Justicia asbl, Licof pour s'enquérir de la pertinence de ces dénonciations et elles ont découvert une autre machination en vue. Jeudi 24 novembre 2022, par ordonnance sous MU, le Tribunal de Commerce de Kinshasa/Gombe a rétracté son ordonnance scandaleuse MU 1917 qui n'a pas pu résister aux fortes critiques provo-

quées et tirées violations inédites de la loi ainsi que du bon sens.

Mais, à ce jour, il est encore dénoncé une autre grave machination pour tenter de remplacer l'ordonnance rétractée par une autre monstruosité judiciaire en cours de fabrication toujours au tribunal de commerce de Kinshasa/Gombe pour essayer cette fois-ci de condamner encore illégalement la société ASTALIA INVESTISSEMENT LIMETED par des faux en écriture qui seront manifestement odieux. Cette tentative criminelle fait d'ailleurs l'objet d'une dénonciation. En attendant et à toutes fins, sans reconnaissance préjudiciable, la société ASTALIA INVESTISSEMENT LIMITED a formé des

recours contre toute éventuelle décision, fruit des faux qui sont en train de se commettre. L'acharnement de certains juges à inventer des documents dans une affaire, pourtant bien claire, traduit l'instrumentation de la justice pour fins non encore élucidées et participe à la décrédibilisation de la justice, alors que celle-ci est un pilier indispensable dans un Etat de droit ; slogan que ne cesse de répéter le Chef de l'Etat.

Par ce fait, les membres de l'Observatoire Congolais de Bonne Gouvernance dénoncent avec fermeté ces faits et demandent que cesse cette de la justice qui ternit son image. L'OCBG recommande :

1. Au tribunal de com-

merce de Kinshasa/Gombe de dire la loi.

2. Au Ministère de la justice de sa sanctionner avec rigueur tous les juges qui seraient impliqués dans la corruption et instrumentalisation de la justice.

3. Au Président de la République, Magistrat suprême de prendre des mesures draconiennes pour sanctionner les juges véreux qui ternissent l'image de la justice congolaise afin de restaurer la sécurité judiciaire, socle de l'Etat de droit.

Fait à Kinshasa, le 24 novembre 2022 OCBG.